

COMMUNE DE CONTERN PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

Version coordonnée
27/05/2020

Plan n°4
Localité de Medingen

MEDINGEN	PAP "NOUVEAU QUARTIER" A	Zone selon PAG en vigueur	Date approbation ministérielle
N° plan 11	N° dossier 10378	ZAE	30/01/1995
25	1676440C	ZMR	02/09/2013

FOND DE PLAN (source : Administration du Cadastre et de la Topographie)

- Parcelaire (PCN 2013)
- Constructions (PCN 2013)
- Constructions ajoutées (ECAU)
- Périmètre d'agglomération (limite à caractère indicatif)
- Cours d'eau
- Courbes de niveau

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

- Zones d'habitation (art. 1)
- Zones d'habitation 1 (art. 1.1)
- Zones d'habitation 1 (art. 1.1bis)
- Zones d'habitation 2 (art. 1.2)
- Zones mixtes à caractère rural (art. 2)
- Zones de bâtiments et d'équipements publics (art. 3)
- Zones d'activités économiques (art. 4)
- Zones industrielles (art. 5)
- Zones industrielles à risques majeurs (art. 5)
- Zones d'activités économiques communales type 1 (art. 5 bis)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

Zones d'habitation		Zones d'habitation 1		Zones d'habitation 2	
COS	max.	CUS	max.	DL	max.
COS	max.	DL	max.	DL	max.

ZONES DESTINÉES AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- Zones chemin de fer (art. 6)

ZONES DESTINÉES À RESTER LIBRES

- Zones agricoles (art. 7)
- Zones forestières (art. 8)
- Zones d'isolement et de transition (art. 9)

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones d'aménagement différé (art. 10)
- Zones soumises à un plan directeur (art. 11)
- Délimitation des plans d'aménagement particulier (art. 12)
 - PAP "nouveau quartier" (art. 12.1)
 - PAP "nouveau quartier" A + N° plan (art. 12.1)
 - PAP "quartier existant" (art. 12.2)
- Zone de servitude "urbanisation" (art. 13 bis)
- Écran de verdure
- Secteurs protégés de type "environnement construit" (art. 13)
 - Bâtiment + gabarit protégés
 - Bâtiment protégé
 - Gabarit protégé
 - Patrimoine protégé
- Zones de risques naturels prévisibles - inondations (art. 14)

COULOIRS ET ESPACES RESERVES (art. 14bis)

- Couloir pour projet de mobilité douce
- Couloir pour projets routiers

ESPACES OU ZONES DÉFINIES EN EXECUTION D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES, RÉGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES (à titre indicatif)

- Zones protégées d'intérêt national (zone centrale et zone tampon) (art. 15)
- Zones protégées d'intérêt communautaire et international - Réseau NATURA 2000 (art. 16)
- Sites et monuments et ensembles classés (art. 17)
- Zones industrielles à caractère national (art. 18)

ZONES ET ESPACES DÉFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES

- à la gestion de la nature et des ressources naturelles
- à la gestion de l'eau

RÉSEAUX DE CIRCULATION (à titre indicatif) (art. 19)

- Routes nationales (RN)
- Chemins repris (CR)
- Lignes ferroviaires
- Pistes cyclables
- Veloswee Syrdall

RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES TECHNIQUES (à titre indicatif) (art. 20)

- Lignes à haute tension (65 KV / 150 KV)
- Oléoduc

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES TECHNIQUES (à titre indicatif) (art. 21)

- Gare
- Gare projet
- Arrêt Autobus
- Source captée
- Station de pompage
- Réservoir d'eau
- Station de transformation
- Station de base pour les réseaux de télécommunications mobiles

Vote provisoire / saisine du Conseil Communal	25 juillet 2008	21 janvier 2014	
---	-----------------	-----------------	--

Avis de la Commission d'Aménagement	7 mai 2008	31 mars 2014	
-------------------------------------	------------	--------------	--

Vote (définitif) du Conseil Communal	17 décembre 2008	24 juin 2014	
--------------------------------------	------------------	--------------	--

Approbation du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire	6 juin 2009	03 octobre 2014	
--	-------------	-----------------	--

Approbation du Ministre de l'Environnement			
--	--	--	--

PCN 102013 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE).
BDL-TC 2012 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE).

Date	Informations
30 décembre 2013	Transmission au Conseil Communal pour saisine
30/10/2018	EG
27/05/2020	EG

ETUDES ET CONSEILS EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME
ECAU
28A, rue Jean-Pierre Brasseur
L-1258 Luxembourg
Tél: 25 34 20
E-mail: info@ecau.lu

N
échelle 1:2.500